

# VIVRE SON TEMPS

Bulletin d'information de l'Union des Retraités de Monaco

Aujourd'hui, quatre générations se côtoient et toutes ont droit à une vie digne. Mais qu'en est-il réellement ?

Les petits enfants scolarisés en France font les frais d'un démantèlement du service public qui supprime des postes d'enseignants et crée de graves manques dans l'éducation.

Les parents de ces enfants paient le prix fort d'une volonté des employeurs d'aller vers toujours plus de profits et voient leur droits conquis rognés petit à petit.

Les grands parents et arrières grands parents, sur lesquels véhicule le cliché « de séniors privilégiés vivant au crochet de la société », sont tout autant impactés par cette politique de régression sociale, avec des pensions de retraite qui se dégradent de plus en plus.

En France, les « grands penseurs » qui gouvernent, ceux qui ne veulent pas toucher aux fortunes d'un petit nombre, cassent les statuts et les conventions collectives des salariés, s'attaquent aux pensions de retraite, mettent en place une politique basée sur la finance qui engendre de grandes difficultés pour toutes les générations.

A Monaco aussi, salariés et retraités font l'objet d'attaques antisociales.

La loi sur le salaire n'est plus respectée depuis des années, la réforme de la loi sur la retraite précarise les futurs retraités, les prestations sociales et la valeur du point de retraite ne sont pas revalorisés à la hauteur des besoins des intéressés, l'accès à la culture est tronqué par la suppression des carnets de réduction pour les retraités, ... la liste est longue !

Alors, non, les quatre générations qui se côtoient aujourd'hui, ne sont pas dans les meilleures conditions pour vivre dignement, mais ça peut, et ça doit changer par l'action !



## Sommaire :

- P 2 - Assemblée Générale Statutaire URM
- P 3 - Les salariés et retraités dans l'action
- P 4 - 75 ans URM – 80 ans USM  
Journée mondiale d'actions
- P 5 - L'AMRR, une page qui se tourne  
CMRC ... Quoi de neuf pour les retraités ?
- P 6 - L'AGIRC/ARRCO à l'écoute  
CSG – CRDS
- P 7 et 8 - Activités culturelles, loisirs, sorties et voyages



## Assemblée Générale Statutaire de l'URM 12 Novembre 2024

L'Assemblée Générale Statutaire de l'U.R.M. a eu lieu dans ses locaux, au 28 Bd Rainier III, en présence de 148 adhérents, sous la présidence d'Alex Falce.

Après avoir remercié de sa présence Olivier Cardot, Secrétaire Général de l'USM, et souhaité la bienvenue aux adhérents, le Président de séance invitait l'Assemblée à observer une minute de silence pour rendre hommage à tous les membres, parents et amis disparus dans l'année.

Alex Falce présentait le rapport moral d'activité et d'orientation du Conseil d'Administration, puis Martine Pontiroli rendait compte des activités de loisirs, des sorties dominicales, des voyages, des escapades, des activités culturelles ainsi que des jeux, tels que le loto, super-loto, le rami, le scrabble auxquels peuvent participer les adhérents.

Elle en a fait de même pour les activités des divers ateliers (théâtre, danse, assouplissement séniors, dessin-peinture, atelier créatif, photo).

Angèle Braquetti a fait également un compte rendu des activités sociales intervenues depuis l'Assemblée Générale du 9 Novembre 2023.



A noter que l'URM a soutenu la nouvelle action de pétition lancée par l'USM et a participé au rassemblement qui a eu lieu le 25 Septembre 2024 devant les Caisses Sociales de Monaco.

Monique Ferrete a informé du fonctionnement de la Caisse de Retraite Complémentaire propre à Monaco, la C.M.R.C. depuis sa création, caisse obtenue après plus de vingt ans d'actions menées par l'USM. Elle a fait état du refus de la majorité des membres du Comité de contrôle de la C.M.R.C (seuls les représentants de l'USM ont voté pour), de verser les aides financières collectives allouées depuis des années par l'AMRR à l'URM, comme à d'autres Associations, pourtant prévues par la loi créant cette nouvelle Caisse.

Elle a également rappelé que l'action contre la CSG-CRDS se poursuit et qu'un dossier pilote est désormais pris en charge par l'USM et l'URM pour le porter en Cassation et au-delà si besoin.

En sa qualité de membre des Comités de Contrôle des Caisses Sociales de Monaco, Bernard Asso a donné quelques informations concernant les réunions des Comités de Contrôle de la Caisse Autonome des Retraites (CAR), et de ce qui se passait à la CCSS.

Alex Falce a fait état des relations internationales que l'URM a, depuis l'organisation à Monaco, de la 2ème Conférence Européenne sur les retraites.

Michelle Citerneschi, Trésorière Générale rendait compte de la gestion des finances de l'Association et remerciait les mandants de subventions et dons : Gouvernement Princier, Mairie, A.M.R.R. qui reconnaissent ainsi le rôle socialement collectif des multiples activités de l'U.R.M.

Suite de la page 2 – Assemblée Générale URM

Après un débat sur les finances de l'URM, avec les adhérents présents à cette Assemblée Générale, il est proposé d'augmenter la cotisation annuelle de 5 €, soit de 41 centimes par mois, et la porter ainsi à 40 €. Le montant de la cotisation pour 2025 a donc été adopté à une grande majorité : 40 €

Le rapport moral d'activité, comme les comptes de gestion des finances ont fait l'objet d'un vote unanime de l'assistance.

Une motion reprenant toutes les demandes de l'URM, proposée par les membres du Conseil d'Administration a également été adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale s'est terminée par un apéritif offert aux participants



## Les salariés et les retraités dans l'action



Le 25 septembre 2024, à l'appel de l'Union des Syndicats de Monaco (USM), appuyé par l'Union des Retraités de Monaco (URM), plus de 300 personnes provenant de plusieurs entreprises, rejointes par plusieurs retraités, se sont rassemblées devant les Caisses Sociales de Monaco.

Le Secrétaire Général de l'USM, Olivier Cardot a rappelé les raisons de la colère des travailleurs actifs et des retraités :

- Maintien aux Caisses Sociales monégasques et SPME des futurs retraités, et prise en charge par ces caisses des retraités actuels qui habitent hors Monaco,
- Revalorisation générale des pensions de retraite, par l'augmentation conséquente du point,
- Abrogation de la réforme de la retraite de 2012, qui pénalise les salariés et précarise les futurs retraités,
- Création d'un salaire minimum monégasque à 2.538 euros, accompagné de la revalorisation des autres salaires, ce qui permettra également de renforcer les Caisses Sociales par les nouvelles rentrées de cotisations qui en découleront,
- Une meilleure protection sociale, et la suppression des couleurs de feuilles de maladie qui fixe le montant des



# 75 ans URM ... 80 ans USM

Deux grandes dames fêtent leur anniversaire.

L'USM est un enfant de la Libération. Elle a vu le jour le 6 octobre 1944.

Elle n'a cessé, depuis ces huit décennies d'être au service du salariat, de lutter contre les injustices et les discriminations et d'œuvrer pour le progrès social.

Sa petite sœur, l'URM, est née le 22 décembre 1949.

Cette association a été créée par l'USM pour répondre aux besoins des retraités de l'époque qui se trouvaient en grande précarité soit parce qu'avant la seconde guerre mondiale ils n'avaient pas pu cotiser puisque la CAR n'existait pas, soit parce qu'ils avaient souscrit des contrats d'assurance vieillesse dans un système de capitalisation qui s'est effondré.

Aujourd'hui l'URM continue à se préoccuper des besoins sociaux des retraités, et en même temps, elle leur permet de trouver un espace de vie où se développe la solidarité, l'entraide et le refus de l'isolement. Les nombreuses activités proposées en sont la preuve.

Toujours logées ensemble depuis leur création, l'USM et l'URM, ont tracé leur route côte à côte pour la défense des salariés et des retraités. La solidarité intergénérationnelle n'est pas une vaine expression !

Bon anniversaire l'USM, Bon anniversaire l'URM

## Forte journée mondiale d'actions le 1er octobre 2024



Après son troisième Congrès, tenu en avril dernier à Athènes en Grèce, à laquelle nous avons un représentant en la personne de Bruno Augé, l'Union Internationale des Pensionnés et Retraités de la Fédération Syndicale Mondiale, (UIS des P&R), a tout mis en œuvre pour réussir la journée d'actions mondiales du 1er octobre 2024, sur la défense des retraites, et pour la défense de la Paix.

Selon les informations obtenues sur cette importante journée d'actions, il apparaît que les travailleurs et retraités de plusieurs pays ont agi, comme au Maroc, en Libye, en Algérie, en Inde, au Bangladesh, en Irak, au Panama (où plusieurs pays d'Amérique se sont retrouvés), au Honduras, au Paraguay, au Salvador, au Mexique, au Pérou, en Colombie, en Argentine, au Chili, en Espagne, à Chypre.

D'autres pays comme le Ghana, le Sénégal, le Libéria, le Burkina Faso ont eux aussi célébrer cette journée.

En France, plus de 170 000 personnes ont défilé dans 190 villes, à l'appel de la CGT, de la FSU, de Solidaires et des organisations de jeunesse, pour exiger l'augmentation des salaires et des pensions de retraite, l'abandon de la réforme de l'assurance chômage, l'abrogation de la réforme des retraites et le financement des services publics.

Cette journée a aussi été l'occasion, partout, de soutenir le Yémen, le Liban, et la Palestine qui subissent des attaques de la part d'Israël, dont le génocide perpétré à Gaza, depuis le 7 octobre 2023.

## L'AMRR, une page qui se tourne

L'Association Monégasque de Retraite par Répartition (AMRR) association de droit monégasque a été créée en 1965 à l'initiative de l'Union des Syndicats de Monaco, de la Fédération Patronale Monégasque et de l'AGRR, Institution de retraite complémentaire membre de l'ARRCO.

Cette structure avait pour vocation de permettre aux salariés de Monaco de bénéficier d'une retraite complémentaire.

Après 60 ans d'existence le 4 septembre 2024, l'Assemblée Générale vient de dissoudre l'AMRR pour laisser place à la Caisse Monégasque de Retraite Complémentaire, la CMRC.

Cette Caisse de retraite se voit dotée par l'AMRR, à la clôture des comptes de l'exercice 2024, de réserves financières importantes : un patrimoine immobilier d'une valeur de 2 750 000 €, un portefeuille mobilier de 9 186 403 €, des titres immobilisés s'élevant à 4 829 881 €, et une trésorerie de 2 959 188 €.

Le bilan de l'AMRR est positif.

C'est le résultat d'une gestion saine réalisée par un Conseil d'Administration composé de 12 membres, (6 salariés et 6 employeurs) paritairement élus par leurs organisations syndicales, l'USM et la FEDEM, en collaboration avec le personnel administratif de l'AMRR et le groupe AG2R membre de l'AGIRC-ARRCO.

Le fonds d'action sociale, élément fort de cet organisme, est venu en aide aux actifs et retraités en difficulté, tout au long de l'existence de l'AMRR. Il a permis de soutenir et d'encourager les associations monégasques et celles des communes environnantes oeuvrant en faveur des retraités. Souhaitons que la CMRC soit à la hauteur de cette action sociale et respecte les engagements que lui impose la loi.

## CMRC ...

### Quoi de neuf pour les retraités ?

La nouvelle Caisse de retraite complémentaire monégasque (CMRC) créée à l'initiative de l'USM est en fonction depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2024.

Les futurs retraités de Monaco bénéficieront d'un régime de retraite complémentaire plus favorable que le régime français.

Les retraités de Monaco ayant fait valoir leur droit à la retraite avant le 1<sup>er</sup> Janvier 2024, continueront de percevoir leur pension par l'organisme français AGIRC/ARRCO.

Cependant, le régime monégasque étant plus favorable, les retraités percevront une prestation de bonification de leur retraite pour la partie de carrière effectuée à Monaco. Cette prestation sera versée par la CMRC.

**ATTENTION** : Les retraités pourront en bénéficier uniquement sur demande, en renvoyant à la CMRC, l'imprimé reçu, une fois complété et accompagné des documents justificatifs demandés (attestation de paiement de l'ARRCO et de l'AGIRC).

L'URM se tient à la disposition des retraités pour tout renseignement ou pour la constitution de leur dossier, si nécessaire. (Permanence à l'URM le mardi après-midi de 14h à 17h)



## L'AGIRC – ARRCO à l'écoute des salariés et des retraités

Le régime de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO est engagé dans l'amélioration du service aux assurés au travers d'une relation client simplifiée.

A chaque étape de leur vie, à tout moment et quel que soit leur âge, les assurés peuvent s'entretenir avec un conseiller pour faire le point sur leurs droits et démarches ou encore être orientés vers les dispositifs d'accompagnement et de prévention.

Ainsi dans le cadre d'un partenariat et en parallèle des services en ligne, l'AGIRC-ARRCO propose un accompagnement de proximité.

Un conseiller sera dorénavant présent dans les locaux de l'USM - URM (28 bd Rainier III – 98000 Monaco), tous les jeudis de 9 h à 17 h. Il recevra sur rendez-vous afin de faciliter l'accès à l'information.

Deux possibilités pour obtenir un rendez-vous, soit par téléphone au 09 70 66 06 60 soit sur le site internet [www.agirc-arrco.fr](http://www.agirc-arrco.fr) en se connectant sur l'espace personnel dans la rubrique « Contactez-nous ».



## CSG-CRDS



Un grand nombre de retraités de Monaco payent la CSG et la CRDS.

L'USM et l'URM luttent depuis des années contre cette injustice et continuent à agir pour l'exonération de ces contributions qui sont prélevées par la France, sur des ressources provenant de l'étranger.

Le dossier d'un ancien salarié de Monaco a été présenté à l'avocat en charge de cette affaire pour envisager une procédure pouvant aller jusqu'au niveau européen.

C'est une action qui va être longue et difficile avec une issue sur laquelle il est aujourd'hui impossible de se prononcer.

Cependant tout espoir est permis car les retraités de Monaco ne sont pas seuls dans l'action. L'Association des frontaliers de Moselle lutte également pour la même cause et a déposé une pétition entre les mains du Parlement Européen.

Cette lutte doit se poursuivre dans le but final d'exonérer les retraités frontaliers de ces contributions qui amputent de plus en plus leur revenu.

## LES ACTIVITES ET VOYAGES DE L'URM ...



Sortie dominicale le 15 Septembre 2024 à la découverte de notre belle région, Visite guidée de Bormes les Mimosas et visite commentée en petit train au Lavandou



Sortie dominicale le 24 Novembre 2024 à Lago Bin. Avant un déjeuner et une après midi dansante, arrêt à Camparosso pour quelques emplettes !



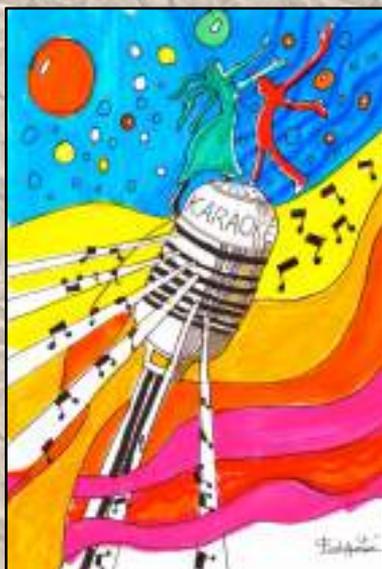
Le Loto d'Halloween



Sortie dominicale le 27 Octobre 2024 à Saint Raphaël – Visite d'un haut lieu de la gastronomie et dégustation, visite du Musée Louis de Funès, cet acteur qui luttait contre la morosité.



Voyage dans les Pouilles du 8 au 15 Octobre 2024 Itinéraire complet en 8 jours pour découvrir toutes les splendeurs de cette région d'Italie



Le 26 Octobre 2024, les participants des différents ateliers de l'URM ont « testé » une soirée Karaoké dans une ambiance très festive ... à renouveler !



En clôture de la saison 2023/2024 l'atelier théâtre nous a présenté, au mois de juin, un spectacle concocté par ses soins. Le succès était au rendez-vous.

La troupe a été à nouveau sollicitée par l'USM et l'URM pour fêter respectivement leur 80 et 75 ans. Elle a offert une nouvelle représentation le 15 Novembre 2024.

**Tous les ateliers continuent leurs activités :**  
**Théâtre, photo, peinture, danse débutants et avancés, assouplissement séniors, atelier créatif, ainsi que le Scrabble, la belote, le rami, le loto, les jeux de société**



Le Scrabble



Dans le cadre des 75 ans de l'Union des Retraités de Monaco et des 80 ans de l'Union des Syndicats de Monaco, une exposition peinture – photos et créations artistiques a été organisée dans les locaux de l'USM, du 25 au 29 Novembre 2024



*Le Conseil d'Administration de  
 l'Union des Retraités de Monaco  
 vous souhaite un très Joyeux Noël et  
 de belles fêtes de fin d'année*